

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue via la plateforme Zoom, le **lundi 19 avril 2021 à 19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Madame Brigitte Minier, conseillère
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire suppléant, monsieur Emile Grenon Gilbert.

Sont également présents :

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Est absent :

Monsieur Yves Corriveau, maire

Étant donné le contexte exceptionnel entourant la COVID-19, la séance du conseil se tient via la plateforme ZOOM. Les membres du conseil, le directeur général et la greffière assistent à la séance via cette plateforme.

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 avril 2021 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
2. Questions de l'assistance.
3. Demande d'aide financière pour le Salon Week-end Santé 2021- édition virtuelle.
4. Octroi du contrat ING19-P04-AO2 concernant des travaux de construction pour le nouveau site des neiges usées et autres infrastructures.
5. Questions de l'assistance.
6. Levée de la séance.

...Monsieur le maire suppléant Emile Grenon Gilbert ouvre la séance à 19 h 37.

...Dépôt du certificat de convocation.

...Avant de débiter l'étude des points de l'ordre du jour, monsieur Grenon Gilbert indique que l'enregistrement de la présente séance extraordinaire sera disponible pour les citoyens sur le site Internet de la Ville dans les plus brefs délais.

2021-168

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 AVRIL 2021 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis Toner
APPUYÉ PAR : Madame Brigitte Minier
et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 avril 2021 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est approuvé par ce conseil.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Considérant que le public n'a pas accès en direct à la présente séance extraordinaire étant donné le contexte de la pandémie, aucune question n'est posée.

2021-169

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SALON WEEK-END SANTÉ 2021- ÉDITION VIRTUELLE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Monsieur Louis Toner

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que ce conseil autorise la Ville de Mont-Saint-Hilaire à verser une aide financière au montant de 1 500,00 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu (CCIVR) dans le cadre du Salon Week-end Santé qui se tient du 10 au 30 avril 2021 de façon virtuelle.

Que cette dépense soit payable à même le poste budgétaire 02-110-00-975, et qu'il y a des crédits disponibles, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2021-12 émis par madame Sylvie Lapalme, directrice du Service des finances et trésorière, en date du 15 avril 2021.

Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller municipal, se retire des délibérations entourant ce point de l'ordre du jour en indiquant un potentiel conflit d'intérêts.

2021-170

CONTRAT ING19-P04-AO2 - NOUVEAU SITE DE NEIGES USÉES ET AUTRES INFRASTRUCTURES - 175784 CANADA INC. (BRICON)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis Toner

APPUYÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que ce conseil approuve, conditionnellement aux approbations requises par la loi, la soumission de 175784 Canada inc. (Bricon), au montant de 5 234 475,39 \$, incluant les taxes, dans le cadre du contrat ING19-P04-AO2 relatif au nouveau site de neiges usées et autres infrastructures, étant la plus basse soumission conforme reçue relativement audit contrat.

Que la dépense au montant de 5 234 475,39 \$, incluant les taxes, soit conditionnelle à l'entrée en vigueur du Règlement numéro 1287 intitulé « Règlement décrétant, dans le secteur industriel, des travaux de construction d'une nouvelle voie de circulation et d'infrastructures souterraines et de surface pour donner accès à l'ensemble du site, dont l'écocentre, l'aménagement d'un site de dépôt des neiges usées, l'aménagement d'un site de traitement des résidus de balais de rue, l'aménagement d'un bassin de rétention, l'acquisition de lots et des travaux divers ainsi que le paiement d'honoraires professionnels et autorisant un emprunt de huit millions deux cent cinquante mille dollars (8 250 000,00 \$) nécessaire à cette fin »,

Que la trésorière soit autorisée à signer le bon de commande SI 21-7, au montant de 5 234 475,39 \$, incluant les taxes, et ce, dès l'entrée en vigueur dudit règlement d'emprunt.

Que la présente soumission est approuvée en conformité avec la recommandation de monsieur Jean Lanciault, directeur du Service de l'ingénierie, contenue dans son rapport en date du 14 avril 2021.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient et sont autorisés à signer tout acte ou document donnant effet à la présente.

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Brault réintègre les débats.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Considérant que le public n'a pas accès en direct à la présente séance extraordinaire étant donné le contexte de la pandémie, aucune question n'est posée.

2021-171

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Madame Brigitte Minier

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance extraordinaire du 19 avril 2021 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est levée à 19 h 44.

Emile Grenon Gilbert, maire suppléant

**Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière**